



## CHEFS D'ÉTABLISSEMENT LES BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le passage à un enseignement entièrement à distance, depuis le 6 avril et jusqu'au 3 mai, implique **une adaptation importante pour les élèves et leur famille comme pour les équipes pédagogiques**. Il se traduit par une sollicitation importante des outils et réseaux numériques, et implique un travail important d'organisation pour réguler la charge de travail pesant sur les élèves. Dans la perspective de la reprise du 26 avril, cette fiche vous propose **quelques repères pour vous accompagner dans cette organisation**, à adapter en fonction de la situation locale.



### VEILLER À LA PLANIFICATION RÉGULIÈRE DES DIFFÉRENTS TEMPS DE TRAVAIL DES ÉLÈVES

- **Demander aux professeurs de répartir et d'alterner** les cours en visioconférence et les temps de travail en autonomie dans la semaine et la journée.
- **Coordonner l'emploi du temps** de la semaine pour chaque classe en utilisant les outils adéquats de l'ENT (agenda partagé, cahier de texte, etc.) en vous appuyant sur le professeur principal.
- **Échelonner les cours en ligne** selon les niveaux ou les classes.



### COMMUNIQUER AVEC LES ÉQUIPES ET LES FAMILLES

- **Avant la reprise du 26 avril :**
  - rappeler et expliciter les modalités de connexion à l'ENT selon les profils (enseignants, parents, élèves) ;
  - inviter les élèves et leur famille à se créer un compte pour les classes virtuelles ou à s'assurer qu'ils connaissent leur identifiant et leur mot de passe ;
  - communiquer l'emploi du temps de la semaine et les éventuels documents associés afin que les élèves puissent les télécharger en amont des séances.
- **Identifier les services numériques à privilégier** au sein de l'établissement et préciser leurs différentes fonctionnalités (exemples : l'ENT de l'établissement, un même service de visioconférence, etc.).
- **Donner un calendrier de travail comportant directement les liens de connexion** (exemple : ne pas passer par l'ENT pour se connecter à une classe virtuelle tierce comme celle du Cned) afin de ne pas solliciter deux services pour une même démarche.
- **Inviter les élèves à avoir une bonne « hygiène de vie numérique »** en ne restant pas connecté à l'ENT lorsqu'ils n'en ont pas l'usage, en téléchargeant les documents en amont et en travaillant hors ligne lorsque cela se justifie.